AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

5 Mars 1962

Bulletin N° 18

DESINFECTION DES SOLS EN HORTICULTURE

A. - CONTRE LES MALADIES

Certains champignons et bactéries présents dans le sol et les terreaux contaminent les plants au début de leur végétation. Il importe dans la mesure du possible d'utiliser pour les semis, des terreaux indemnes de germes de maladies ou de désinfecter les terreaux contaminés ou encore de désinfecter les semences.

1) Désinfection du sol

Désinfection par la chaleur : L'emploi de la vapeur au moyen d'appareillages spéciaux paraît être le procédé le plus avantageux. Outre la destruction des champignons parasites, on obtient par cette technique la destruction des graines de mauvaises herbes ainsi que de nombreux insectes ou pontes (courtilières, taupins, vers blancs, acariens).

Toutefois cette technique exige un matériel coûteux et le contrôle est souvent difficile.

Désinfection par les produits chimiques : Parmi les principaux produits susceptibles d'être utilisés, nous avons retenu :

- le Formol : peut être employé pour la désinfection des terreaux de couche à la dose de 10 litres au m2 d'une solution à 2-3 %. On opère par arrosage et l'on recouvre ensuite les couches de sacs papiers ou polyéthylène pendant une huitaine de jours. Le semis peut être fait de 8 à 12 jours après l'enlèvement des sacs.

  Ce traitement empêchera le développement des champignons responsables de la Fonte des semis, de la Nuile des cucurbitacées du Charbon de l'oignon, etc...

- Le Pentachlornitrobenzène ou P.C.N.B. : est particulièrement recommandé contre les Sclérotinia responsables de la Fonte des laitues ainsi que contre la Hernie du chou, en poudrage des trous de plantation.

../..

58

- le Sulfate d'Oxyquinoléine : peut être employé avantageusement contre certaines maladies, notamment le Botrytis cinerea. Par ailleurs, il offre l'avantage de ne pas avoir la phytotoxicité du Formol.

- le Méthyl-dithiocarbamate de sodium : est également efficace contre un certain nombre de maladies et particulièrement : Verticillium, Fusarium, Fonte des semis, etc.. Ce produit a d'autre part des propriétés insecticides, nématicides et est un excellent désherbant.

Pour son emploi, tenir compte des recommandations données par les fabricants. Le semis peut se faire 10 à 15 jours après le traitement.

Le choix de ce produit est particulièrement recommandé pour la désinfection des terreaux devant servir aux ensemencements de tabac en couche.

2) Désinfection des graines

Champignons et bactéries peuvent adhérer aux graines et infecter les jeunes plants pendant la germination. Il est donc utile de désinfecter les semences.

Saupoudrer les graines avec une poudre du commerce à base de Mercure (1) de T.M.T.D. ou d'Oxynate de cuivre. Graines et poudres sont mises dans un récipient fermant hermétiquement. Agiter pendant quelques minutes.

B.- CONTRE LES ANGUILLULES

Dans les parcelles contaminées, on peut opérer des traitements nématicides avec emploi d'une solution d'un produit reconnu efficace. Indépendemment de Méthyl-dithiocarbamate de sodium, cité à propos des maladies, on peut encore utiliser :

- le D.D. à raison de 3 à 5 L. de produit commercial à l'are.

- le Dibromure d'éthylène (D.B.) à la dose de 2 à 3 kg de matière active à l'are. Pour faciliter l'épandage, le produit doit être dilué dans l'eau.

Opérer au pal injecteur dans un sol bien émiétté (température favorable 12 à 16°) ; il est conseillé de plomber le sol après traitement. Respecter les dates limites d'application préconisées par les firmes commerciales (3 à 4 semaines) avant le semis ou la plantation.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

(1) les organo-mercuriques sont des produits très dangereux, aussi convient-il de prendre de grandes précautions lors de leur emploi.

../..

C.- CONTRE LES INSECTES ET LARVES

Larves de taupins, vers gris, vers blancs, mouche de la carotte, du chou, de l'oignon.

Quinze jours avant le semis, opérer un traitement avec un produit à base de Lindane, Chlordane, Parathion, Aldrine ou Heptachlore.

On évitera toutefois d'utiliser le Lindane dans les parcelles destinées à être plantées en légumes-racines.

Opérer par arrosage ou poudrage. Ces insecticides devront être enfouis par une façon superficielle.

D.- DESINFECTION DES SEMENCES DESTINEES AUX EMBLAVURES DE PRINTEMPS

Les céréales d'hiver ont souffert du gel et beaucoup de champs devront être reensemencés avec des céréales de printemps.

Au sujet du traitement des semences, tenir compte des indications contenues dans notre bulletin N° 12 du 18 septembre 1961.

Contre le Charbon couvert de l'orge, l'Helminthosporiose de l'orge et le Charbon de l'avoine, on pourra utiliser un produit cuprique, organo-mercurique ou à base d'Oxynate de cuivre par voie sèche ou humide (2oo à 3oo gr de produit commercial par quintal de semences).

Contre la Carie, on peut aussi employer avantageusement une spécialité à base d'Hexachlorobenzène ou de Pentachlornitrobenzène.(P.C.N.B.).

Les produits à base d'Oxynate de cuivre ou de T.M.T.D. sont efficaces contre les Septorioses et les Fusarioses.

BETTERAVES

La désinfection des graines de betteraves est également recommandée pour prévenir les attaques de Pied noir, Phoma. Elle permet aussi de réduire les foyers de Cercosporiose.

On utilisera de préférence en poudrage l'un des produits suivants :

- Produit organo-mercurique à la dose de 2oo gr de spécialité commerciale pour 1oo kg de semence.
- Produit à base de T.M.T.D. à raison de4oo gr par quintal de graines (produit commercial à 80 % de matière active).

Pour limiter les attaques de certains parasites du sol (taupins, vers blancs) on peut aussi traiter les semences avec une poudre à base d'un insecticide organique de synthèse du type Lindane ou Heptachlore notamment. Utiliser les doses prescrites par les fabricants.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J.BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Admin.-Directeur-Gérant : L.BOUYX

